

Soutien à la parentalité



Le soutien à la parentalité consiste à accompagner les parents dans leur rôle de premier éducateur de leur enfant, notamment par des actions d'écoute, de soutien, de conseils et d'information, ou à favoriser l'entraide et l'échange entre parents. Certaines actions sont municipales, intercommunales ou départementales.

- Valorisation des dispositifs financés par la CAF



Parents, ON VOUS ACCOMPAGNE !





**J'ATTENDS UN ENFANT
J'AI BESOIN DE SOUTIEN DANS
MON QUOTIDIEN**

Aide à domicile

AAD



**JE RENCONTRE UNE SITUATION
CONFLICTUELLE DANS MA FAMILLE
JE ME SÉPARE**

Médiation Familiale
Espace Rencontre
parent-enfant

MF/ER





**JE SOUHAITE PARTICIPER À UN RÉSEAU DE
PARENTS ET DE PROFESSIONNELS**

Réseau d'Écoute, d'Appui et
d'Accompagnement des Parents

REAAP



**JE CHERCHE UN LIEU D'ÉCHANGES
POUR MON ENFANT ET MOI**

Lieu d'Accueil
Enfant Parent

LAEP



➤ Les actions parentalités répertoriées sur la CASA

: <https://www.caf.fr/sites/default/files/medias/061/Vie%20perso/2022/Actions%20reaap%202022>

